



## **Les premiers ministres se concentrent sur les familles**

**VANCOUVER, 21 juillet 2011** – Aujourd’hui, les premiers ministres ont uni leurs voix pour souligner l’importance accordée aux familles dans les décisions que prennent leurs gouvernements et ont discuté d’options en vue de relever les nombreux défis auxquels les familles canadiennes sont confrontées. Les premiers ministres ont rendu public un document d’information présentant certaines des initiatives mises en œuvre par leurs gouvernements pour promouvoir le bien-être des familles.

### **Soutenir les parents et offrir aux enfants un bon départ dans la vie**

Permettre aux enfants de partir du bon pied est essentiel pour qu’ils deviennent des adultes en bonne santé disposant des meilleures possibilités de réussite. Il est primordial d’offrir aux parents des choix pour les soins de leurs enfants et des services de garde accessibles, abordables et de qualité.

Les provinces et les territoires ont été particulièrement actifs dans la promotion du développement de la petite enfance et ont mis en œuvre des politiques visant à accroître les choix offerts aux parents et à améliorer la qualité des services de garde.

Les premiers ministres ont convenu que les gouvernements doivent travailler ensemble pour assurer une aide adéquate aux parents, et ce, au bénéfice des familles et de l’économie. Ils ont souligné que pour les provinces participantes, les prestations de maternité et les prestations parentales versées actuellement dans le cadre du programme d’assurance-emploi sont insuffisantes pour fournir à de nombreuses familles canadiennes le soutien nécessaire pour faire du congé parental un choix sensé.

Les premiers ministres ont également constaté que les problèmes de santé mentale et les maladies mentales constituent la première cause d’incapacité au Canada, devant les maladies cardiaques et le cancer. La plupart des Canadiens seront confrontés, d’une manière ou d’une autre, à des problèmes de santé ou de maladie mentale qui les toucheront eux-mêmes ou affecteront un membre de leur famille. Sur le plan économique, les coûts liés aux problèmes de santé mentale au Canada totalisent plus de 50 milliards de dollars par année. Cependant, ces problèmes et les répercussions négatives qu’ils engendrent peuvent être prévenus et efficacement contrôlés s’ils sont pris en charge avant l’âge adulte. Les premiers ministres ont rappelé que la promotion de la santé mentale et la prévention de la maladie mentale sont des priorités et que leurs gouvernements accomplissent déjà un travail considérable dans ces domaines. Dans le prolongement de ces efforts, le Manitoba accueillera un sommet sur la santé

mentale réunissant les gouvernements et des intervenants de premier plan à l'hiver 2011. La démence sera parmi les sujets discutés.

Les premiers ministres ont également convenu de travailler ensemble à traiter des questions relatives aux troubles du spectre autistique.

### **Possibilités pour la jeunesse**

Les premiers ministres ont convenu qu'il est prioritaire d'accroître les possibilités offertes aux jeunes. Les provinces et les territoires disposent de programmes qui offrent de la formation aux jeunes afin de les aider à trouver un emploi. Toutefois, les programmes fédéraux actuels de formation professionnelle pour les jeunes dédoublent les programmes en place dans les provinces et les territoires. Le transfert de ces programmes aux provinces et aux territoires accompagné du financement qui y est rattaché permettrait une approche plus uniforme et plus intégrée de la formation professionnelle, réduirait les inefficacités et favoriserait de meilleurs résultats pour les jeunes Canadiens.

### **Des familles actives et en santé**

Les premiers ministres conviennent qu'un mode de vie sain est une priorité, non seulement parce que de saines habitudes de vie améliorent la vie des Canadiens, mais également parce que cela est profitable pour nos systèmes de santé. En renforçant nos stratégies de prévention et de promotion de la santé et celles concernant les maladies chroniques, et en améliorant la santé des Canadiens, les gouvernements peuvent contribuer à rendre les systèmes de santé plus efficaces et plus viables.

Les premiers ministres se sont engagés à poursuivre le travail au sein des organismes, des ministères et des gouvernements en adoptant une approche plus proactive face à ces questions et en faisant la promotion d'une famille active et en santé, tant sur le plan physique que mental. Ils ont souligné que des approches faisant appel à la fois à l'éducation, à la justice, au logement, aux services sociaux et à d'autres domaines seront nécessaires.

Ainsi, les premiers ministres encouragent les ministres concernés à travailler ensemble en vue d'améliorer la santé des jeunes et des enfants, notamment en accélérant les travaux visant à augmenter les possibilités s'offrant aux enfants et aux jeunes après les heures de classe pour adopter un mode de vie sain et plus actif.

Au Canada, 59 p. cent des adultes et 26 p. cent des enfants souffrent de surpoids ou d'obésité. Le taux d'obésité juvénile a presque triplé au cours des 25 dernières années. On prévoit que dans 20 ans, jusqu'à 70 p. cent des Canadiens d'âge moyen seront en surpoids ou obèses. Les adultes touchés meurent de trois à sept ans plus tôt que les autres adultes. Il est difficile de venir à bout de l'obésité. La prévention durant l'enfance est par conséquent essentielle.

Les premiers ministres encouragent leurs ministres responsables de la santé et de saines habitudes de vie à poursuivre leur collaboration dans le cadre d'un certain

nombre d'initiatives susceptibles d'améliorer la santé globale des Canadiens, notamment :

- par la réduction du sodium et du sucre dans les plats cuisinés;
- par la mise en place de politiques d'achat et d'autres directives favorisant la santé chez les fournisseurs de services de garde, dans les écoles, les centres récréatifs et les autres lieux où se rassemblent les jeunes et les enfants;
- par la prévention, le diagnostic, l'intervention précoce, la recherche et le soutien aux personnes touchées par l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

Les mesures prises par les Canadiens pour améliorer leur santé ont une incidence non seulement sur leur bien-être, mais également sur la viabilité des systèmes de santé. Les gouvernements peuvent appuyer ces résultats positifs par un soutien et une éducation appropriés et efficaces.

### **Des aînés actifs et autonomes**

La population canadienne vieillit. En 2009, on comptait 4,7 millions d'aînés au Canada et d'ici 2036, ce nombre doublera. Les aînés sont partie intégrante de nos familles et de nos communautés. En plus d'offrir une aide et un soutien précieux aux enfants et aux petits-enfants, les aînés contribuent à la société par la richesse de leurs connaissances et de leur expérience et sont par ailleurs un des groupes de bénévoles les plus actifs au sein des communautés.

Les premiers ministres ont identifié trois exemples de mesures que les gouvernements peuvent mettre en œuvre pour aider les aînés à demeurer actifs, en bonne santé et intégrés à leurs communautés :

- favoriser le développement de communautés amies des aînés qui permettront aux personnes âgées de rester autonomes et chez elles aussi longtemps que possible;
- continuer de collaborer en vue d'améliorer le système de revenu de retraite du Canada;
- prendre des mesures afin de protéger les aînés vulnérables contre la victimisation et la violence.

La mise sur pied de communautés amies des aînés implique la mise en place de politiques, de services, d'établissements et de structures à travers un large éventail de ministères. Les premiers ministres conviennent d'encourager une approche impliquant l'ensemble de leur gouvernement pour appuyer ces efforts.

Les premiers ministres ont demandé à leurs ministres des Finances de continuer à travailler à l'amélioration du système de revenu de retraite du Canada.

Les premiers ministres saluent l'engagement du gouvernement fédéral d'amender le *Code criminel* afin que toute infraction commise à l'endroit d'une personne vulnérable en raison de son âge soit considérée comme circonstance aggravante. Les premiers ministres s'engagent à travailler avec le gouvernement fédéral afin que ces progrès soient réalisés rapidement

Les premiers ministres ont également demandé aux ministres de la Justice de poursuivre leur travail avec leur homologue fédéral en vue d'examiner les approches

qui permettraient au système de justice criminelle de répondre aux préoccupations liées à la violence et à la victimisation.

**Bénévoles et organismes sans but lucratif**

Les premiers ministres ont reconnu le rôle crucial que jouent les organismes à but non lucratif, les associations caritatives et les services de bénévoles en offrant des services aux familles au sein de nos communautés. La première ministre Clark accueillera l'an prochain un sommet spécial qui réunira les organismes à but non lucratif, les associations caritatives et les gouvernements en vue d'obtenir des conseils sur la meilleure façon de continuer à jouer ce rôle essentiel à l'avenir.

– 30 –

**Relations avec les médias :**

**Nina Chiarelli**

Gouvernement de la Colombie-Britannique

250 387-0793

250 216-8426 (cell.)

[nina.chiarelli@gov.bc.ca](mailto:nina.chiarelli@gov.bc.ca)



## DOCUMENT D'INFORMATION

### **Initiatives provinciales et territoriales visant à favoriser le mieux-être et la vitalité des familles**

**VANCOUVER, 21 juillet 2011** – Tous les gouvernements provinciaux et territoriaux prennent des mesures pour aider les familles et favoriser leur santé, notamment dans le cadre de programmes qui s'adressent aux enfants, aux parents et aux aînés. Voici un aperçu des nombreuses initiatives en cours dans les provinces et dans les territoires pour favoriser le mieux-être et la vitalité des familles.

#### **ALBERTA – *Active Alberta***

Le gouvernement de l'Alberta est sensible depuis longtemps à l'importance qu'occupent les loisirs, une vie active et les sports dans la vie des Albertains et a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires pour la mise sur pied d'un plan décennal pour recentrer les initiatives dans ce secteur. Cette nouvelle politique – *Active Alberta* – s'étend à l'échelle de la province et est conçue pour contrer la tendance à l'inactivité et à la sédentarité et amener les Albertains à être plus actifs tous les jours. En collaboration avec divers organismes sans but lucratif, d'autres paliers de gouvernement, le secteur privé, des individus et d'autres intervenants, *Active Alberta* va au-delà de la seule sensibilisation et se concentre sur six grands objectifs :

- inciter plus d'Albertains à être plus actifs, plus souvent;
- s'assurer que les collectivités de l'Alberta sont plus actives, plus créatives, plus sûres et plus inclusives;
- permettre aux Albertains de demeurer en contact avec la nature en explorant les grands espaces;
- amener les Albertains à participer à des loisirs communautaires et à des activités bénévoles;
- assurer la coordination entre les partenaires afin d'offrir des activités récréatives de qualité et des occasions de faire du sport, et de favoriser un mode de vie actif;
- faire en sorte que les Albertains aient la possibilité d'attendre l'excellence sur le plan sportif.

En atteignant ces objectifs, le programme *Active Alberta* aidera les Albertains à profiter d'une meilleure qualité de vie, d'une meilleure santé et d'un mieux-être accru, de collectivités plus dynamiques, d'avantages économiques et les amènera aussi à se réaliser sur le plan personnel dans le cadre de loisirs, d'une vie active et du sport. Pour plus de détails, consultez le <http://tpr.alberta.ca/activealberta/default.aspx>.

## **COLOMBIE-BRITANNIQUE – Healthy Families BC**

La stratégie *Healthy Families BC*, assortie d'investissements de 68,7 millions de dollars, aidera les familles à faire des choix santé et donnera lieu à des initiatives novatrices pour relever les défis auxquels le système de santé de la C.-B. est confronté.

La stratégie *Healthy Families BC* se déploie en quatre volets et aidera les familles et les collectivités dans les principaux domaines suivants :

- Modes de vie sains (Healthy Lifestyles) – pour aider les Britanno-Colombiens à prendre en charge leur propre santé et à réduire le nombre des maladies chroniques en travaillant avec les médecins à assurer la prestation constante d'initiatives de prévention éprouvées.
- Healthy Eating (alimentation saine) – pour aider les citoyens à faire des choix santé à la maison, à l'école et dans les collectivités, et à créer des environnements propices et à faciliter des choix santé en matière d'alimentation.
- Healthy Start (un départ en bonne santé) – pour aider les familles les plus vulnérables de la Colombie-Britannique à profiter d'un meilleur départ dans la vie.
- Healthy Communities (communautés en santé) – pour inciter les Britanno-Colombiens à privilégier une vie saine là où ils vivent, travaillent, apprennent ou jouent.

Le segment Healthy Start sera mis en œuvre par le programme Nurse Family Partnership (NFP), qui offre une aide supplémentaire à la clientèle vulnérable (jeunes nouveaux parents et à faible revenu et leurs enfants), de la grossesse jusqu'à l'âge de deux ans.

Le programme Prescription for Health (ordonnances pour la santé) est une autre composante du programme qui dotera les médecins de la C.-B. d'outils supplémentaires pour réaliser des évaluations médicales et travailler avec les patients à la mise sur pied de plans de promotion de la santé et de prévention des maladies qui répondent mieux à leurs besoins médicaux et à leur situation personnelle. Les patients peuvent se donner un objectif de changement de leur mode de vie, lequel sera documenté par le médecin dans le cadre d'une « ordonnance pour la santé ».

Pour plus de renseignements sur Healthy Families BC, consultez le [www.healthyfamiliesbc.ca](http://www.healthyfamiliesbc.ca).

## **MANITOBA – Enfants en santé Manitoba**

Enfants en santé Manitoba est une stratégie interministérielle à long terme qui place les familles et les enfants au premier plan. Guidée par le seul comité du Cabinet créé par une loi et vouée à la santé et au mieux-être des enfants et des jeunes, la province a mis sur pied un réseau de soutien qui comprend :

- **Bébés en santé** (Healthy Baby), qui vise à améliorer la santé des bébés et des mères les plus vulnérables du Manitoba. Des prestations prénatales et de l'éducation ont permis de réduire le nombre des naissances d'enfants de faible poids et ont permis de faire grimper en flèche le taux d'allaitement maternel.
- **Racines de l'empathie** (Roots of Empathy), qui aide les jeunes d'âge scolaire à comprendre les sentiments des autres en invitant des mères et leur bébé en classe. Cette initiative a permis de réduire de moitié le nombre d'enfants impliqués dans des

bagarres à l'école et est présentement élargie afin d'être offerte aux jeunes enfants des services de garde, des jardins d'enfants et d'âge préscolaire.

- **Programme de pratiques parentales positives** (Positive Parenting Program), pour aider les parents à créer un foyer stable, aidant et rempli d'amour pour leurs enfants grâce à des conseils faciles à mettre en pratique qui peuvent faire une grande différence.

### **NOUVEAU-BRUNSWICK – Promouvoir l'autonomie et un mode de vie sain pour les aînés**

Le Nouveau-Brunswick prend des mesures concrètes pour aider les aînés à demeurer en santé, actifs et autonomes le plus longtemps possible. En se prenant en mains, les aînés peuvent bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Le Secrétariat des aînés en santé a été créé pour coordonner la mise sur pied de la stratégie à long terme du Nouveau-Brunswick, intitulée *Soyez autonome plus longtemps*. Les mesures à ce jour comprennent notamment la création et la distribution de documents d'information pour les aînés, des campagnes de sensibilisation du public sur le mieux-être et une vie active, la proclamation, la troisième semaine d'octobre, de la Semaine de la vie active pour les aînés, des séances d'information sur un mode de vie sain en collaboration avec les organismes voués aux aînés, un service de réconfort téléphonique et un programme de visite amicale grâce à la Croix-Rouge et le financement de centres de ressources communautaires et de centres de jour.

Le partenariat avec la Croix-Rouge permet d'offrir des visites amicales, du réconfort téléphonique et des services de transport pour les aînés isolés. Administrés par la Croix-Rouge, ces services sont offerts par des bénévoles recrutés par cet organisme.

Pour plus de renseignements sur le Secrétariat des aînés en santé, consultez le [www.gnb.ca/0182/index-f.asp](http://www.gnb.ca/0182/index-f.asp).

### **TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR – Investissements dans la santé mentale et toxicomanie**

Conscient des effets dévastateurs des problèmes de santé mentale et de la toxicomanie sur les personnes, les familles et les collectivités, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador investit considérablement dans les services en santé mentale et toxicomanie à travers la province en vue d'accroître la sensibilisation et de renforcer ces services. Au cours des deux dernières années seulement, le gouvernement a investi 15,9 millions de dollars pour l'amélioration des services dans ces deux domaines.

Dans le cadre de son budget de 2011, le gouvernement a investi 4,5 millions de dollars pour amorcer la planification d'un nouvel établissement de soins de santé mentale à St. John's, 1,1 million pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives visant à démystifier la santé mentale et à abattre les obstacles pour les malades, et 2,2 millions de dollars pour la mise en place de cinq conseillers en santé mentale et toxicomanie dans les villes de Nain, Hopedale, Makkovik et Natuashish.

Une campagne provinciale de sensibilisation est également en cours de préparation en vue de contribuer encore davantage à mettre un terme aux préjugés associés à la maladie mentale et pour permettre au public de mieux comprendre comment et quand aller chercher de l'aide.

### **TERRITOIRES DU NORD-OUEST – Planification de carrière**

En 2008, un partenariat unique entre le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et BHP Billiton a été mis sur pied pour offrir aux étudiants des TNO deux programmes novateurs de planification de carrière. Les programmes *Smart Focusing* pour les élèves de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> année et *Career Focusing* dans les écoles secondaires aident les jeunes à devenir plus conscients de leurs « dons » et de la façon dont ces forces peuvent les amener vers divers types de métiers ou de professions. On les renseigne sur les choix de formation et d'éducation après l'école et sur la façon d'utiliser l'information sur les études postsecondaires pour comprendre les préalables exigés afin de « réorganiser » leur choix de cours durant leurs études.

Les résultats de ce projet-pilote de deux ans indiquent que les programmes ont des effets positifs considérables sur la capacité des élèves à planifier leur choix de cours et à faire la transition entre l'école secondaire et les études supérieures. Que ce cheminement comprenne de la formation en milieu de travail, une formation d'apprenti ou des cours dans un établissement d'enseignement traditionnel, les élèves disposent d'une bonne compréhension de ce que peut être une carrière qui leur convient, des raisons pour lesquelles elle leur convient et des motifs qui les ont amenés à choisir cette avenue dans le cadre de leur plan d'avenir.

### **NOUVELLE-ÉCOSSE – Alimentation saine dans les garderies**

La Nouvelle-Écosse a établi des normes complètes sur l'alimentation et la nutrition dans le cadre de règlements et de la *Day Care Act* (loi sur les garderies). Les *Standards for Food and Nutrition in Regulated Child-Care Settings* (normes pour l'alimentation et la nutrition dans les garderies réglementées) visent à assurer :

- des menus élaborés en fonction des quatre groupes alimentaires définis par Santé Canada;
- de l'eau potable propre et une bonne salubrité alimentaire;
- qu'il est possible de répondre aux besoins alimentaires particuliers;
- que de l'éducation sur la nutrition soit dispensée;
- que le lait maternel est correctement étiqueté et conservé.

La Loi offre également plus d'aide et donne plus de souplesse aux centres pour la préparation de repas et des collations. La nouvelle réglementation leur permet entre autres de créer et de modifier des menus en fonction d'un ensemble précis de normes de nutrition et leur fournit de nombreux outils et des conseils.

Pour plus de renseignements sur les nouvelles normes, consultez le [www.gov.ns.ca/coms/families/provider/NewDayCareRegs.html](http://www.gov.ns.ca/coms/families/provider/NewDayCareRegs.html).



## **NUNAVUT – ASIST**

Dans le cadre de l'initiative territoriale pour la prévention du suicide, le ministère de la Santé et de Services sociaux, le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales, Nunavut Tunngavik Incorporated et Santé Canada ont travaillé ensemble à la mise sur pied d'une campagne de formation et d'alerte au suicide à l'échelle de tout le territoire. La campagne, placée sous le thème *Uqaqatigiiluk!/Talk about it!* (parlons-en), fait appel à des compétences reconnues sur le plan international en matière de formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (Applied Suicide Intervention Skills Training, ou ASIST) et a été traduit en inuktitut. Pour plus de renseignements sur l'initiative territoriale de prévention du suicide, consultez le [www.hss.gov.nu.ca/en/Your%20Health%20MHA%20Suicide.aspx](http://www.hss.gov.nu.ca/en/Your%20Health%20MHA%20Suicide.aspx).

## **ONTARIO – Stratégie Vieillir chez soi**

L'Ontario a récemment élargi sa stratégie Vieillir chez soi. Cette initiative offre des services de soins de santé à quelque 350 000 aînés afin de les aider à demeurer à la maison. Elle permet aux aînés de l'Ontario de mener une vie autonome et en santé, dans la dignité, tout en évitant les visites inutiles dans les hôpitaux, contribuant ainsi à réduire les temps d'attente aux urgences. Cette initiative profitera aux aînés qui participent à quelque 1 400 projets Vieillir chez soi. Investir dans un meilleur soutien communautaire aidera à améliorer les autres niveaux de soin (ANS) en Ontario. Les patients en ANS sont des personnes qui occupent des lits dans les hôpitaux, mais qui seraient mieux prises en charge dans un établissement alternatif tel qu'un centre de soins de longue durée, un centre de réadaptation, ou qui seraient mieux à la maison. En offrant aux aînés le soutien dont ils ont besoin pour éviter une hospitalisation en premier lieu et en aidant ceux qui sont admis dans les hôpitaux à retourner plus vite à la maison, on contribue à améliorer l'accès aux soins de santé pour tous les Ontariens.

## **ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD – Projet Girls Unlimited**

Grâce à un financement offert par le gouvernement de l'Î.-P.-É., un organisme communautaire local a conçu et mis en œuvre une série d'ateliers destinée aux jeunes filles de 10 à 14 ans et à leurs parents, et dont l'objectif est d'accroître l'estime de soi et la confiance en soi des filles. Le projet a été conçu pour offrir aux jeunes filles et à leurs parents de l'information pour les aider à faire face aux problèmes et questions affectives, sociales et culturelles auxquels ils risquent d'être confrontés. Certains ateliers ont eu lieu à travers la province, dont un dans la communauté francophone et un auprès des nouveaux arrivants.

Cinq conférences Girls Unlimited ont eu lieu en anglais et une en français, un peu partout à travers l'Île-du-Prince-Édouard. Ces ateliers ont accueilli un bon nombre de participants et les commentaires reçus ont été très positifs. Les principaux sujets des conférences ont été la connaissance de la littérature, la santé physique, mentale et affective, l'estime de soi et l'image corporelle. Pour la prochaine année, un projet similaire a été financé et vise à travailler avec les jeunes garçons de l'Île-du-Prince-Édouard.

## **QUÉBEC – Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012**

En octobre 2006, le gouvernement du Québec a annoncé son plan d'action « [Investir pour l'avenir](#) » Ce document annonce l'engagement du gouvernement dans une stratégie collective pour l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être des Québécoises et des Québécois en leur permettant de vivre dans des environnements qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie. En cohérence avec ce plan d'action et avec deux mesures de la [Stratégie d'action jeunesse 2006-2009](#), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), avec la participation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), publie la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Par cette action, il manifeste sa ferme intention de faire des établissements scolaires du Québec des milieux où les élèves peuvent manger mieux et bouger plus. Une telle initiative ne sera possible qu'avec l'engagement et la collaboration de tous les intervenants et partenaires des milieux scolaires qui devront continuer à s'investir collectivement dans l'avenir des jeunes et de notre société.

## **SASKATCHEWAN – Children and Youth Agenda**

En mars 2011, le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé un investissement de 34 millions de dollars dans une nouvelle approche interministérielle pour faire face aux enjeux complexes auxquels se heurtent les enfants, les jeunes et les familles en lançant le Saskatchewan Children and Youth Agenda (plan de travail pour les enfants et les jeunes de la Saskatchewan). Ce plan de travail identifie le financement et les programmes de plusieurs ministères qui s'attaquent aux problèmes usuels auxquels font face les enfants et les familles à risque, notamment le faible niveau de scolarité, le chômage et l'abus d'alcool et d'autres drogues. Ce plan de travail interministériel permettra de mettre en œuvre une approche complète et ciblée pour relever ces défis. Les initiatives de financement annoncées lors du budget en mars 2011 comprennent notamment :

- 7 millions de dollars pour l'éducation de base des adultes et pour des prestations de formation à l'intention des étudiants métis et des Premières Nations;
- 2,9 millions de dollars pour augmenter le nombre de diplômés du secondaire et pour améliorer la réussite chez les élèves métis et des Premières Nations;
- 1 million de dollars pour la mise sur pied d'un modèle de soutien aux familles jour et nuit, sept jours sur sept afin de prévenir le recours aux soins chez les enfants;
- 900 000 dollars pour l'amélioration des thérapies de réadaptation et des services de première ligne pour les autistes.

Pour plus de renseignements sur le Saskatchewan's Children and Youth Agenda, consultez le [www.finance.gov.sk.ca/budget2011-12/SSBackgrounder.pdf](http://www.finance.gov.sk.ca/budget2011-12/SSBackgrounder.pdf).

## **YUKON – Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foétale (ETCAF)**

L'ETCAF est un problème prioritaire du Yukon en raison des répercussions importantes de cette incapacité qui peut être évitable sur nos communautés. Le travail multisectoriel du Yukon dans ce domaine, qui se concentre sur la prévention, le diagnostic, l'intervention précoce et le soutien aux personnes touchées par l'ETCAF, est un bon

exemple de la façon dont le Yukon se montre proactif pour favoriser de meilleurs résultats en santé et une meilleure qualité de vie pour les personnes et les familles, et de la viabilité des services sociaux et de santé de notre gouvernement. Continuer de soutenir le Canada Northwest FASD Research Network avec les autres provinces et territoires et partager les pratiques prometteuses dans ce domaine contribuera aussi à la prévention de l'ETCAF et permettra d'offrir de l'aide et d'intervenir auprès des personnes touchées par l'ETCAF. Pour plus de renseignements, consultez le [www.hss.gov.yk.ca/fasd.php](http://www.hss.gov.yk.ca/fasd.php).

– 30 –

**Relations avec les médias :**

**Nina Chiarelli**

Gouvernement de la Colombie-Britannique

250 387-0793

250 216-8426 (cell.)

[nina.chiarelli@gov.bc.ca](mailto:nina.chiarelli@gov.bc.ca)